PRE REQUIS

*(**avec et sans** certification France Compétences) accessible à tous*

Pour pouvoir accéder à la formation pour devenir instructeur de Pole Dance, il est impératif de valider des prés requis qui nous permettrons d'évaluer votre niveau sur des tricks qui impliquent un niveau physique complet, grips suffisants, etc.... pour vous permettre d'appréhender la formation en tant que pédagogue, sans difficulté.

- ✓ Justifier de deux années de pratique pole dance (mini 50h) : Les candidats doivent présenter des preuves tangibles de leur expérience dans la pratique de la pole dance, notamment des lettres de recommandation, des attestations de participation à des stages/cours.

- ✓ Justifier de vôtre niveau : voici la liste des tricks que vous devez nous faire parvenir en vidéo (spin ou fixe), soit sur WhatsApp en précisant votre nom au 0658077729, soit en wetransfert sur contact@studio-evolution.fr (partir du sol pour que l'on puisse voir votre technique pour y parvenir)

MODULE 1 :

Open V

MODULE 2 :

outside leg
inside leg
Caterpillar
Dislocator
Shoulder mount
aerial V
twisted

Twist & Grip

Shoulder mount

Open V (départ du sol)

+

Arial V (départ d'en haut)6

Caterpillar

Inside leg

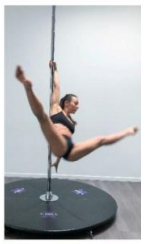

Dislocator

Outside leg

PRE REQUIS

*(**avec** certification France Compétences) - CPF*

La formation conduisant à la certification est accessible aux professionnels du sport, de la danse ou du cirque répondant à l'un des critères suivants :

- Être titulaire d'une certification du champ du sport de niveau 4 ou supérieur, figurant dans la liste de l' annexe 2-1 du Code du sport, permettant l'encadrement et l'entraînement, notamment en vue de la compétition. **Fournir 1 copie de vôtre diplôme**

OU

- Être titulaire d'une certification de danse de niveau 4 ou supérieur, permettant l'encadrement et l'entraînement, notamment en vue de la compétition. **Fournir 1 copie de vôtre diplôme**

OU

- Être professionnel circassien justifiant d'une expérience attestée dans les arts du cirque. **Fournir 1 attestation d'un employeur, ou contrat intermittent du spectacle, ou attestation sur l'honneur** *stipulant que vous travaillez de manière indépendant dans le milieu des arts et du cirque (sports aériens, cabaret, cirque, etc), y joindre Kbis de vôtre entreprise, et copie de la carte d'identité à apposer sur l'attestation*

Cette offre de formation est éligible à

MON COMPTE FORMATION

moncompteformation.gouv.fr

Google play | Download on the App Store